

Evolution doctrinale du droit

Bilan – Le Troisième Testament découle du distinguo entre un besoin en formation morale, à satisfaire par un **enseignement dit général**, et un besoin en formation d'ingénieurs et techniciens qualifiés aux **métiers de la construction**, raison pour laquelle **deux formations distinctes** sont nécessaires, toute négligence de l'une ou l'autre étant dommageable si l'on veut répondre au besoin.

Or non seulement nous éclipsons cette analyse, mais nous répondons mal aux deux besoins, les deux formations étant fusionnées au profit d'un système de « pensée dominante », par un **cheval de Troie** de l'éducation, dont l'apparition résulte d'un **manque d'attention** porté à l'évolution doctrinale de la raison depuis 3000 ans, dont il faut en conséquence considérer le compte-rendu testamentaire.

I. Contexte du Troisième testament

Passage du polythéisme¹ au monothéisme et à la mécanique par-dessus deux trous noirs.

II. La doctrine théiste et son évolution

~XIII° s. Akhenaton, au II° s. (évangélisation),

I° s. Jésus-Christ, **doctrine chrétienne**, évangiles

III° s. au VII° s. Heraclius, **doctrine chrétienne**, évolution

VII° s. Mahomet, **doctrine islamique**,

VII° s. au X° s. **doctrine islamique**, évolution, et amalgame « oriental » entre l'Islam et l'orthodoxie

XI° s. **Radicalisation de Rome**, exégèse du célibat², exégèse de l'exclusion²

XIII° s. Déclin de l'Islam, déploré par ses élites, mais explicable par deux autres exégèses²

XV° s. Luther, **réforme protestante**, dogme du géocentrisme ruiné dans le respect de la religion

III. La doctrine mécaniste et son évolution

XV° s. Copernic, **réforme mécaniste**³, témoignage post-mortem

1628 Descartes, **méthode**, 4 principes rationnels

1628 Descartes, **cinématique**, raisonnement plan

1633 Galilée, **héliocentrisme**, témoignage public

1687 Newton, **énergies et loi⁴ de l'équilibre et du mouvement** de tout ou partie d'un système

1843 A. Wöhler, **sécurité** mécanique d'une poutre

1850 Eisenstein, **performance** (d'un système mécanique), formes quadratiques

1860 Grassmann, **performance** (d'un système de pensée), vecteur, espaces, matrice, ...

1860 Plücker, **torseur**, logistique de dispositions mécaniques et calculs, associée à l'espace physique

1878 H. Poincaré, **performance** mécanique d'une poutre

1950 Boole, **automatismes**, fonctions logiques

1966 Vatican, **réhabilitation** de Descartes, retiré de l'index des livres prohibés

1898 Taylor, **méthode**, chemin critique

1900 Ricci-Cubastro, **tenseurs**, géométrie différentielle et calcul tensoriel

1973 JC. Martin, **torseur**, classification comme être mécanique

1980 S. Shingo, **méthode-organisation**, kaizen

1992 *collégial*, **automatismes**, diverses innovations⁵ pédagogiques au service de l'intelligence

¹ Notamment caractérisé par les multiples divinités de l'Egypte ancienne, et par la mythologie gréco-romaine

² Il faut distinguer la religion de ses exégèses (Document ressource N° 10)

³ Fusion de l'astronomie et de la physique

⁴ Référence à la loi universelle de la gravitation, et son application à la statique, la cinématique, et la dynamique

⁵ Actigramme temporel, analyse descendante, grafcet (étapes et transitions), fonctions et schéma logiques, ...

- Erratum 29.11.2016 « **Un enseignement dit général** » au lieu de « une école dite générale ».
- Erratum 30.11.2016 « **Ricci-Curbastro** » au lieu de « » ; rectification du texte (l'un des pères ...) — effectivement relatif à une publication de l'année 1900. Source link.springer.com
- Erratum 02.12.2016 Lire « **énergies et loi ...** » au lieu de « énergies et lois ... » ; ajouté en note 4 « référence à la loi universelle de la gravitation, et son application à ... »

Cette modification et cet erratum sont importants.

Cette importance se réfère au passage du point de vue de de la doctrine mécaniste des « lois de l'équilibre et du mouvement et leur application à la construction (...) » — défini par le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences (Source, préface de l'ouvrage de mécanique de terminale et BTS, de FANCHON, paru en 1993) — au point de vue de la doctrine monothéiste de la « loi de l'équilibre et du mouvement de tout ou partie d'un système », où la notion de système ne se réfère plus seulement au « système mécanique », mais elle englobe les différents aspects de l'évolution doctrinale de la raison.

L'importance annoncée est donc caractérisée par la considération du « système du monde » dans lequel, la loi se réfère aux deux aspects de l'évolution doctrinale de la raison.

Selon cette considération, le respect de la loi, notion juridique générale, n'est plus seulement une référence subjective, laissée à l'appréciation locale d'une nation, mais il comporte une référence objective, caractérisée par la doctrine mécaniste et son évolution, ouvrant la perspective d'une transition digne, de la guerre à la paix, de partout où l'arbitrage d'une école franche et constructive est nécessaire.

Ainsi, le changement de points de vue inhérent à la transition digne, de la guerre, à la paix entre nations, est vérifié tant dans la forme, par le respect d'un ordre narratif strictement conforme à la chronologie événementielle, qu'au fond, par la mise en évidence d'une **loi universelle** dont la connaissance testamentaire fonde une « République des sciences » ouverte à la religion, selon le « mariage entre science et spiritualité » que le Washington Post du 13.11.2005 saluait dans le pèlerinage bénévole du Dalai-Lama pour la paix — sans amalgame avec les trafics totalitaires aussi éloignés de la science que de l'humanisme.

- Erratum, 03.12.2016 – Ajouté « **troisième testament, bilan et compte-rendu** en bandeau.
Ces quelques modifications de forme visent à faire comprendre d'emblée que le compte-rendu de l'évolution doctrinale de la raison depuis 3000 ans, constitue le Troisième Testament préalablement évoqué de diverses manières sur le site de la fondation-du-verseau, avant l'édition de ce document.
- Erratum, 03.12.2016 — rectifié « **considérer le compte-rendu** » et non « reconsidérer ... »
La considération de la continuité de l'évolution doctrinale de la raison, de la doctrine monothéiste à la doctrine mécaniste, n'a semble-t-il en effet jamais préexisté à ce Testament.
- Erratum, 15.12.2016 – Encadré page 2, pour faciliter la référence au passage le plus important.
- Erratum, 18.12.2016 – Précisions relatives au contexte.
Au chapitre I, ajouté « par-dessus deux trous noirs » ;
Au chapitre II, remplacé doctrine « monothéiste » par doctrine « **théiste** », et importé l'étape « du ~XIII° s. ... au II° s. » (en provenance du Chapitre I).
- Erratum, 30.04.2018 – Le titre initial (évolution doctrinale de la raison), devient « évolution doctrinale du droit », car ce qui évolue n'est pas la raison mais la doctrine. Du moins jusqu'à un certain point (troisième machine cabalistique, à « l'ordre du jour » depuis 1933 (Prix Goncourt 2017), et progressivement installée en France depuis 1941 (cf. annexes, notamment l'annexe 1), au-delà duquel la raison se perd (tutelle diabolique de la nation, sous l'effet de la collusion du barrage de la psychologie et de la psychiatrie médicamenteuse).